

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 11 (1935-1936)

Heft: 5

Artikel: Discipline et camaraderie

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-705675>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

militaire ». L'article 38 prévoit en outre: « Dès l'âge de 16 ans et jusqu'à leur vingtième année ou à leur entrée dans l'armée, les jeunes Suisses peuvent être formés au tir par les Sociétés de tir légalement reconnues. »

La Société Suisse des Carabiniers prévoit dans son Cours de Jeunes Tireurs: « La Société Suisse des Carabiniers considère comme une de ses tâches les plus importantes celle de collaborer au renforcement de la puissance défensive du pays, par l'institution de cours de jeunes tireurs. L'organisation de ces cours est confiée aux sociétés cantonales de tir. Pour en faciliter l'enseignement et l'exécution, la Société Suisse des Carabiniers élabore un cours d'Instruction. »

Comme on le constatera, cette tâche n'est pas des plus aisée et l'organisation d'un cours de jeunes tireurs digne de ce nom mérite une étude toute particulière.

*

L'invitation au cours de jeunes tireurs sera publiée dans un journal local ou régional le mieux répandu. Les demandes d'inscription seront accompagnées d'une autorisation écrite des parents, afin d'éviter toute contestation quelconque. Une fois l'état nominatif dressé (par classe d'âge) les participants seront convoqués de préférence un samedi après-midi; le moniteur en chef procédera à l'appel et répartira ensuite les jeunes tireurs en groupes de 5 à 6 participants au maximum, confiés à un moniteur, qui s'occupera de faire toucher les fusils et leurs accessoires. Ce moniteur procédera à l'inscription des numéros de ces armes dans un contrôle d'hommes.

Ce travail accompli, il organisera son groupe. Il pourra, par exemple, désigner un remplaçant choisi en la personne d'un jeune tireur ayant déjà suivi un cours l'année précédente et donnant entière satisfaction à tous égards.

(A suivre.)

Discipline et camaraderie

Dans un précédent article intitulé « De la discipline », nous avions expliqué pourquoi la discipline est nécessaire dans une armée. C'est une condition d'ordre, disons-nous. Nous aurions pu ajouter: « C'est un devoir de camaraderie. »

Car la camaraderie ne consiste pas seulement à s'entr'aider dans les menues opérations du service, et à passer joyeusement les soirées ensemble, sans querelles ni gros mots. La camaraderie veut aussi que l'on ne complique pas la tâche de tous en gênant l'organisation générale du travail et l'exécution des ordres des chefs.

Ceci demande une explication. La façon la plus simple et la plus claire de la donner est d'invoquer quelques exemples.

Voici une colonne d'infanterie en marche; elle a une longue étape à fournir, 25, 30 kilomètres, peut-être plus. Pour que tout le monde arrive en bon état au cantonnement, le moins fatigué possible, sans malades ni pieds blessés, le chef a ordonné qu'on marchera à l'allure de 4 kilomètres seulement en 50 minutes; les dix dernières minutes de l'heure seront consacrées au repos; la colonne marchera constamment sur le côté droit de la chaussée, laissant la gauche libre. Au moment de la halte des 10 minutes, que l'on appelle « halte-horaire », tout le monde s'arrêtera instantanément au coup de sifflet du chef, formera les faisceaux, posera les sacs à terre, et l'on sortira de la route du côté indiqué par les officiers; à la fin de la halte, à un nouveau coup de sifflet, on reprendra les sacs, rompra les faisceaux, et repartira immédiatement au commandement. Pendant la

marche, personne ne sortira du rang sans une autorisation spéciale, personne ne s'arrêtera pour boire à la gourde, allumer sa pipe, ou pour tout autre motif; chaque homme conservera minutieusement sa place et marchera à l'allure prescrite qui sera réglée par la tête de la colonne.

Pourquoi toutes ces précautions et pourquoi chaque homme doit-il se soumettre à cette stricte discipline de marche? C'est facile à comprendre. Que deux ou trois hommes, par-ci par-là, se montrent indisciplinés, qu'ils rompent l'allure, ou qu'ils quittent le rang pour y rentrer un instant après, ou qu'ils s'arrêtent, ne fût-ce qu'une demi-minute, ils provoquent un à-coup dans la colonne; leurs camarades qui marchent derrière eux sont brusquement arrêtés, ceux qui suivent le sont à leur tour, et ainsi de suite jusqu'à la queue de la colonne; les rangs se serrent sur une longueur plus ou moins grande; puis, quand les premiers arrêtés repartent, la colonne se desserre, et comme il n'y a pas eu de commandement pour un départ simultané, que les hommes se sont mis en mouvement les uns après les autres, il se produit alors un allongement de la colonne; la queue est en retard et il faudra qu'elle rejoigne au pas gymnastique pour que l'ordre soit rétabli. Si la colonne est courte, il ne sera nécessaire de courir que sur un espace de 40 à 50 mètres; si elle est longue, colonne de bataillon, de régiment, de brigade, la queue de la colonne risque d'être de plusieurs centaines de mètres en retard. Alors, quand viendra la halte-horaire, la tête pourra s'arrêter pour se reposer, mais les hommes de la queue devront continuer à marcher et regagner la distance que leur ont fait perdre des camarades indisciplinés; leur repos ne sera que de 5, 6 minutes; il sera même supprimé dans une longue colonne. Ainsi les indisciplinés se seront fatigués eux-mêmes en rompant la régularité de leur allure, mais ils auront fatigué plus encore leurs camarades qui pourtant n'ont commis aucune faute.

Il en sera de même si la colonne au lieu de marcher sur le bord de la route, comme on l'a ordonné, empiète sur la partie de la chaussée qui doit rester libre; il faut alors que chaque fois qu'une voiture de guerre, ou un état-major, ou des estafettes passent, la colonne appuie de nouveau à droite pour dégager; c'est un effort supplémentaire qui, renouvelé souvent, augmente la fatigue; les estafettes aussi sont obligées de ralentir leur marche, quitte à forcer plus tard leur allure pour regagner leur retard.

Ce qui est vrai pour les colonnes à pied ne l'est pas moins pour les colonnes à cheval, avec cette circonstance aggravante qu'ici l'homme n'est pas seul fatigué inutilement, mais le cheval. Les conséquences peuvent en être graves.

On voit, par ce premier exemple, que la discipline est bien un devoir de camaraderie. Le soldat n'est jamais seul; tout ce qu'il fait agit par contre-coup sur les autres soldats dont il est entouré; il doit donc toujours penser aux autres chaque fois qu'il s'apprête à faire quelque chose.

Prenons un exemple dans le service intérieur. Ce service comporte ce que l'on appelle des corvées; ces corvées sont de petites occupations nécessaires pour faire marcher le ménage commun. A la caserne, la chambre doit être balayée chaque jour, par mesure de propreté et d'hygiène; au moment du « rata » il faut aller chercher les bidons de soupe et les plats de viande à la cuisine et les porter à la chambrière réunie au réfectoire; au bivouac, des soldats sont envoyés à la fontaine voi-

sine avec les gamelles de l'escouade pour rapporter de l'eau, etc., etc. Pour ces petites besognes, et bien d'autres de même nature, les sous-officiers désignent des hommes à tour de rôle, afin de répartir le travail entre tous. Or, il est clair que si les hommes de corvée remplissent mal leur charge, ils ne seront pas seuls à en souffrir, mais tous leurs camarades à qui ils doivent rendre service; et si, le lendemain, ces camarades font de même, par représailles, tout le monde souffrira une seconde fois. Pour peu que cet esprit-là se développe, les grandes fatigues du service s'y ajoutant, les infirmeries seront bientôt pleines de malades et d'élopés. Ce sera la faute des mauvais soldats qui auront oublié que la discipline est un devoir de camaraderie.

A la guerre, ce devoir devient plus impérieux, parce que là son omission risque de se traduire non pas seulement par des fatigues plus grandes, mais souvent par des morts d'hommes.

Voilà une batterie qui prend position; son commandant veut ouvrir le feu sur une batterie ennemie qui au galop se prépare à occuper une position elle aussi, et qu'il s'agit de prévenir. Il donne ses ordres pour l'ouverture du feu. Mais les servants de la première pièce sont distraits, ou mal disposés; ils travaillent lentement, le pointeur pointe mal, et le tir de la batterie en est faussé. Pendant ce temps, l'ennemi a profité du retard causé par l'indiscipline de nos servants; il a pu se mettre en batterie sans être sérieusement inquiété et il ouvre un tir bien ajusté. Voilà notre batterie qui, en quelques minutes, est hors de combat avec plusieurs morts et blessés.

Des troupes sont aux avant-postes. Elles doivent protéger le sommeil des camarades qui restent au cantonnement ou au bivouac. La nuit prochaine, c'est eux qui rendront la pareille à ceux qui veillent aujourd'hui. On pose donc des sentinelles, loin en avant, et l'on envoie des patrouilles du côté de l'ennemi pour tâcher de surprendre ses mouvements. Mais les sentinelles trouvent trop pénible de veiller et les patrouilles s'arrêtent en chemin. Pendant ce temps, les soldats ennemis plus disciplinés font consciencieusement leur devoir; ils ne tardent pas à constater que nos sentinelles sont inattentives et ils le font savoir à leurs chefs. Ceux-ci décident de profiter de l'occasion; ils surprendront dans les cantonnements nos troupes qui dorment, mal protégées par les camarades des avant-postes. De pareils coups de mains sont fréquents à la guerre, et ils réussissent presque toujours quand on a affaire à des soldats insoucients.

En veut-on un exemple historique?

En 1870, le 29 août, l'armée de Châlons que commandait le maréchal Mac Mahon se repliait devant les Allemands pour passer la Meuse à Mouzon. Le 5^e corps d'armée, général de Failly, fermait la marche. Il arrive le soir près de Beaumont, dans une sorte de bas-fond dominé par les lisières des bois de Dieulet que le corps d'armée venait de traverser. Les soldats étaient éreintés. On posa cependant des grand'gardes, mais en deçà des bois, tout près des bivouacs. Le lendemain, malgré le repos de la nuit, les grand'gardes demeurèrent sur place, insouciantes, sans service sérieusement organisé; les sentinelles ne s'occupaient pas de leur affaire et les patrouilles ne circulaient que pour la forme, envoyant des rapports disant, naturellement et pour cause, qu'elles ne voyaient rien de l'ennemi.

A midi, les hommes mangèrent la soupe, nettoyèrent leurs armes, puis, comme le beau temps était revenu, ils firent sécher leur linge, leurs effets, et partirent

même à la recherche des provisions. L'artillerie conduisit tous ses chevaux à l'abreuvoir.

Cependant de graves nouvelles commençaient à circuler, raconte le commandant Rousset, dans son *Histoire générale de la guerre franco-allemande*. Les paysans, fuyant devant les forces allemandes, accouraient de Stenay, de Belval, de Bois-de-Dames, et annonçaient, tout émus, que des colonnes ennemis s'avançaient à travers les fourrés. Une femme héroïque n'hésita pas à courir, au risque d'être fusillée, auprès du général de Failly pour le prévenir des dangers qui menaçaient le camp de Beaumont. Elle ne put le joindre qu'avec toutes sortes de difficultés et fut à peine écoutée. Pleinement rassuré par les renseignements qui lui arrivaient des avant-postes, le commandant du 5^e corps demeurait convaincu que les Allemands avaient renoncé à le poursuivre.

Tout à coup, à midi et demi, une détonation, immédiatement suivie de plusieurs autres, retentit du côté de la forêt de Dieulet; les projectiles tombèrent à travers les tentes et vinrent atteindre des soldats désœuvrés, au milieu de leurs camarades confondus de stupeur. La surprise était complète...

C'est ainsi que commença la bataille de Beaumont, où les Français subirent une défaite avant-coureur de celle de Sedan.

Les troupes chargées du service des avant-postes avaient oublié ce jour-là que la discipline est un devoir de camaraderie.

Dans un prochain article, il nous restera à prouver encore que la discipline est l'élément essentiel, ou, comme on l'écrit souvent, le fondement de la victoire.

En marge du conflit italo-éthiopien

Les nouvelles contradictoires qui alimentent journalement la presse européenne sur les diverses phases de la querelle italo-éthiopienne ne sont point faites pour donner une idée absolument exacte de la situation générale actuelle, néanmoins aucun doute ne saurait subsister maintenant quant à la rupture du pacte de la S.D.N. par l'Italie.

Cet acte d'agression caractérisé, en lequel d'aucuns ne veulent voir que l'application d'une volonté colonisatrice créée par la force des choses et le souci de civiliser un état africain ayant besoin — selon la thèse italienne, s'entend — d'assistance et d'une refonte totale de sa structure économique, politique et sociale, restera dans l'histoire européenne depuis la grande guerre, comme la preuve indiscutable que la cupidité, la méchanceté ou la sottise des hommes empêcheront toujours de se réaliser la paix définitive à laquelle l'univers entier aspire.

Ce démenti si catégorique aux tendances pacifiques que semblaient manifester les nations européennes, en dépit de l'inévitable course aux armements, l'Italie vient de le donner délibérément et en toute connaissance de cause. Le fardeau dont elle vient de charger ses épaules est une croix qu'elle aura à porter dans l'histoire future des peuples.

Jugeant avec notre seul bon sens, nous comprenons que le peuple d'un pays attaqué se lève avec enthousiasme et patriotisme pour défendre son sol et son indépendance menacés, mais qu'une nation, dont les chefs ne manquent pas une occasion de prôner l'honneur et la puissance, prenne les armes pour *attaquer*, sans provocation bien définie, avec cet élan joyeux et enthousiaste qui a caractérisé la mobilisation de l'Italie, cela nous nous refusons à le comprendre et la réprobation générale